

BILAN DE COMPÉTENCES

Éligible CPF

Développer son potentiel professionnel

OBJECTIFS

Le bilan de compétences est une action concourant au développement des compétences et est régie par le code du travail (art L.6313 du code du travail). Il permet d'identifier ses centres d'intérêts et motivations, d'analyser ses compétences, de connaître ses valeurs et besoins.

A l'issue de la formation le stagiaire sera capable

- De définir son projet professionnel

PROGRAMME

Phase préliminaire

- Déterminer son besoin en bilan de compétences
- Comprendre le déroulement du bilan et les moyens utilisés

Phase d'investigation

- Identifier ses compétences, motivations, et pistes de progression
- Déceler ses ressources et potentiels ignorés
- Élaborer ses scénarios d'évolution professionnelle
- Définir son plan d'action

Phase de conclusion

- Formaliser le travail réalisé durant le bilan
- Concrétiser la relation entre ses compétences et ses projets d'évolution professionnelle

L'accompagnement se déroule sur 6 séances.

Chaque séance requière environ 1 heure de travail personnel préparatoire.

LES + DE LA FORMATION

Entretiens individuels dans un cadre confidentiel, bienveillant et sécurisant

Approche personnalisée et ajustée à votre personnalité

Présentiel ou distanciel

Planning personnalisé avec différents rythmes possibles.

Livret d'accompagnement remis à l'issue de chaque séance pour approfondir la réflexion.

PUBLIC

Toute personne souhaitant faire le point sur sa carrière

MODALITÉS

Présentiel ou Distanciel (visio)

Présentiel : en entreprise
sur Lyon, Beaujolais, Saône et Loire ou dans les locaux de
Calad'Impulsion Formation à Villefrance sur Saône
Distanciel sur google meet

PARCOURS DURÉE

16h | Période de 2 à 4 mois

DATES

Démarrage sous 2 semaines | Nous contacter

ACCESSIBILITE PMR | PSH

Nous contacter pour des solutions adaptées

TARIF

1 750 € net de taxes

Offre standard par bénéficiaire formule ALLEGRO

Hors frais de déplacement ou réservation de salle éventuelle

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Entretiens individuels
Documents supports papiers ou numérique
Tests et questionnaires
Synthèse remise à l'issue du bilan

SUIVI ET EVALUATIONS

Evaluation à l'aide des formulaires et tests
Auto-évaluation par le bénéficiaire lors des entretiens
Evaluation qualité de la formation à chaud et à 3 mois

Attestation de bilan de compétences

VOTRE RESPONSABLE ET ANIMATRICE DE FORMATION

Annelise MAZILLE | AD MELIORA vous ouvre la voie

Tél. 06 89 57 16 41 | annelise.mazille@ad-meliora.fr

Coach Formatrice | pédagogue et accessible

15 ans d'expérience en tant que formatrice

Coach professionnelle certifiée

8 ans d'expérience en tant que manager

Plus d'informations | calad-impulsion-formation.fr